

### NOTE SUR LE TRAFIC ENGENDRE

Le trafic est évalué à 100 véhicules légers par jour pour 200 personnes sur le site réparties en 2 / 8.

Le trafic des véhicules lourds aura lieu sur la plage horaire des 2 postes de travail. Ce trafic est évalué à 100 PL/jour.

La desserte du site sera assurée par les voies de circulation à proximité du site qui sont :

- Quai du Rancy via la D130 (*route de Stains*). La D130 permettant l'accès à la N406 et la D19,

ou

- Route de l'Ouest via la D19 permettant l'accès à la N406 et l'autoroute A86

Par rapport au trafic enregistré sur les voies routières environnantes (*Source : Dossier de concertation sur la création d'une desserte du port par la RN406 Avis du délibéré du dossier de concertation*), le trafic engendré par l'activité pourra représenter 3 % du trafic sur la RD 130 le reste se faisant sur la route du Rancy qui a une vocation industrielle pour desservir le Port de Bonneuil.

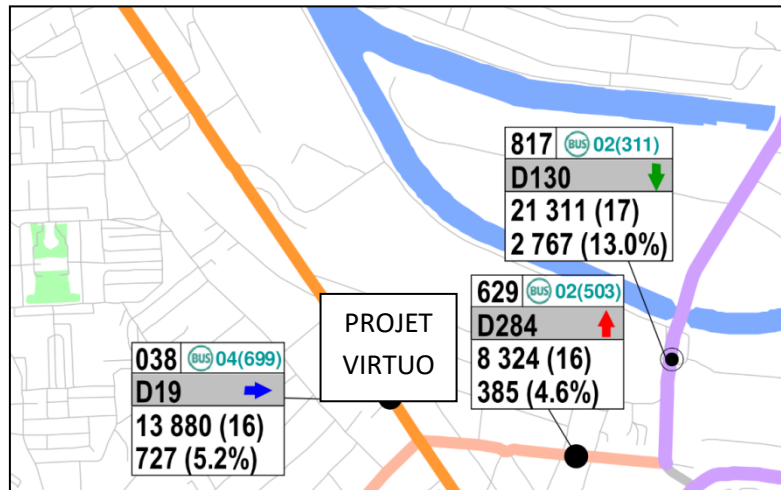
En référence l'Avis de l'Autorité Environnementale délibéré du 5 décembre 2018 relatif au projet de prolongation de la RN406 pour la desserte du port de Bonneuil-sur-Marne : « *le trafic journalier de desserte du port est de l'ordre de 2500 à 3000 poids lourds (PL), qui s'ajoutent aux déplacements des salariés de la zone portuaire (environs 2500 emplois) et au trafic local* ».

Source : Page 4 de l'avis de l'autorité environnementale consultable sur l'adresse internet : <http://www.val-de-marne.gouv.fr/Publications/AOEP-Avis-d-Ouverture-d-Enquetes-Publiques/RN-406-enquete-environnementale-relative-a-la-desserte-du-port-de-Bonneuil-sur-Marne>

Cette donnée est cohérente avec la carte du trafic en 2018 établit par le conseil général du Val de Marne dont un extrait est consultable ci-dessous. L'intégralité de la carte est reproduite à la suite de la présente note.

Cette carte évalue le trafic journalier sur la :

- D130 à 21311 véhicules dont 2767 Poids Lourds (PL) soit 18544 Véhicules Légers (VL)
- D19 à 13880 véhicules dont 727 PL soit 13153 VL.



**Extrait de la carte du trafic dans le département du Val de Marne éditée par le Conseil général du 94 en 2018**

Comme indiqué dans la présentation du projet d'extension de la RN406, le trafic via la RD130 représente 85% du trafic de PL desservant le Port. La RD19 représente moins de 10%. (Source : [http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Bonneuil\\_Presentation.pdf](http://www.dir.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Bonneuil_Presentation.pdf))

Le projet faisant partie du port, nous pouvons émettre les mêmes hypothèses de projection du trafic sur les PL. En ce qui concerne les VL, et en l'absence d'hypothèses de projection, nous avons considéré de manière majorante une projection de 100 % sur la D130 et 100% sur la D19.

**Le trafic PL du projet représentera donc :**

- Sur la RD130 : 0,4% du trafic total et 3% du trafic PL
- Sur la RD19 : 0,07% du trafic total et 1,4 % du trafic PL.

**Le trafic VL du projet représentera donc :**

- Sur la RD130 : 0,5% du trafic total et 0,5% du trafic VL
- Sur la RD19 : 0,7% du trafic total et 0,8 % du trafic VL.

Par ailleurs, la création de la prolongation de la RN406 permettrait, « selon l'étude de trafic menée en 2018 [...] de délester l'axe RD60 – RD10 – RD130 d'environ 4500 véhicules par jour dont 1000 poids lourds ce qui permettra de diminuer les nuisances dans Bonneuil-sur-Marne et Sucy-en-Brie. »

Source : page 22 du rapport du Rapport de la Commission Enquête relative au projet d'extension de la RN406.

Le projet aura donc moins d'impact sur la RD130 une fois la prolongation de la RN406 réalisée.

Détail du calcul réalisé :

Route	Véhicules légers		Poids lourds		Total
	Décompte de la DiRIF	Contribution du projet	Décompte de la DiRIF	Contribution du projet	
RD 130	18 544	100 % soit 100 VL	2 767	85 % soit 85 PL	21 311
RD 19	Décompte de la DiRIF	Contribution du projet	Décompte de la DiRIF	Contribution du projet	13 880
	13 153	100 % soit 100 VL	727	10 % soit 10 PL	

Route	Véhicules légers		Poids lourds	
	Contribution du projet sur le nombre total de véhicules	Contribution du projet sur le nombre de VL	Contribution du projet sur le nombre total de véhicules	Contribution du projet sur le nombre de PL
RD 130	<b>21 311</b>	<b>18 544</b>	<b>21 311</b>	<b>2 767</b>
	$\frac{100 \times 100}{21311 + 100} = 0,5\%$	$\frac{100 \times 100}{18544 + 100} = 0,5\%$	$\frac{85 \times 100}{21311 + 85} = 0,4\%$	$\frac{85 \times 100}{2767 + 85} = 3\%$
RD 19	<b>13 880</b>	<b>13 153</b>	<b>13 880</b>	<b>727</b>
	$\frac{100 \times 100}{13880 + 100} = 0,7\%$	$\frac{100 \times 100}{13153 + 100} = 0,8\%$	$\frac{10 \times 100}{13880 + 10} = 0,07\%$	$\frac{10 \times 100}{727 + 10} = 1,4\%$